

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Tricastin-tritium>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Tricastin : Fuite de tritium dans l'environnement**

6 août 2013

France : Tricastin : Fuite de tritium dans l'environnement

Une présence anormale de tritium a été détectée dans les eaux souterraines de la centrale du Tricastin. EDF a déclaré cette fuite à l'ASN le 6 août 2013.

Cette affaire fait l'objet d'une action en justice du Réseau "Sortir du nucléaire" :

<https://www.sortirdunucleaire.org/Tricastin-tritium>

Ce que dit la presse :

Fuite de tritium à Tricastin : Sortir du nucléaire dépose plainte contre EDF

19 décembre 2013 à 10:14

Le réseau Sortir du nucléaire (SDN) a annoncé jeudi avoir déposé une plainte contre EDF au sujet d'une fuite de tritium, substance radioactive et dangereuse, détectée en juillet à la centrale nucléaire du Tricastin (Drôme), mais signalée tardivement à l'ASN.

SDN « a déposé une plainte simple auprès du tribunal correctionnel de Valence. Nous espérons l'ouverture d'une enquête, si le parquet n'engage pas de poursuite, nous envisagerons de déposer plainte avec constitution de partie civile », a précisé jeudi à l'AFP Marie Frachisse, juriste au réseau Sortir du nucléaire.

SDN a prévu ce jeudi, à 13h30, de matérialiser son dépôt de plainte par un rassemblement devant le TGI de Valence.

Dans un communiqué commun, ce réseau, auquel s'est joint SDN Drôme-Ardèche, a rappelé que « cette fuite s'ajoute à la liste interminable des incidents et pollutions survenus sur le gigantesque complexe atomique du Tricastin ».

« Le 8 juillet 2013, EDF a détecté une fuite de tritium dans les eaux souterraines de la centrale du Tricastin. Cette fuite aurait dû appeler une réponse immédiate, pourtant, ce n'est que le 6 août, presque un mois après, qu'elle a été déclarée à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) » a notamment

déploré l'organisation anti-nucléaire.

Le réseau estime aussi que l'exploitant « a minimisé le problème : il lui a fallu plus de 5 mois pour déterminer qu'un joint défectueux serait potentiellement responsable de la pollution ».

Dans une note publiée mi-septembre sur son site internet, l'Autorité de sûreté nucléaire avait demandé à EDF de procéder à une surveillance renforcée des eaux souterraines de la centrale et d'identifier la cause d'une « présence anormale » de tritium.

La Criirad (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité) avait alors estimé que cette fuite dans la nappe souterraine relevait d'un « dysfonctionnement grave ».

De son côté, EDF avait assuré que la fuite s'était cantonnée à « l'enceinte géotechnique » située sous la centrale. Matérialisée par une paroi verticale en béton de 60 cm d'épaisseur et de 12 mètres de profondeur sous les réacteurs, cette « enceinte géotechnique » est censée emprisonner l'eau souterraine et l'empêcher de contaminer les nappes phréatiques environnantes.

Le tritium est de l'hydrogène radioactif, que les centrales nucléaires produisent en très grandes quantités et dont une partie est rejetée dans l'environnement (par voie liquide ou dans l'atmosphère), après contrôle.

Source : Libération

Fuite de tritium sous la centrale du Tricastin : l'origine du problème identifiée

Vendredi 13 décembre 2013 à 20h03

Un taux anormal de cet élément radioactif avait été trouvé dans les eaux souterraines de la centrale dès le mois de juillet. La fuite vient très probablement d'un joint défectueux entre le bâtiment réacteur numéro 3 et un bâtiment voisin.

Après des mois de recherche, EDF a probablement identifié d'où vient la fuite de tritium sous la centrale nucléaire du Tricastin.

C'est ce qui a été annoncé ce vendredi lors de la CLIGEET (Commission Locale d'information auprès des Grands Equipements Energétiques du Tricastin)

Une quantité anormale de ce produit radioactif a été retrouvé cet été dans les eaux souterraines. La fuite vient très probablement d'un joint défectueux qui se trouve entre le bâtiment réacteur numéro 3 et un autre bâtiment juste à côté. C'est ce qu'EDF appelle "un joint inter-bâtiments". Il a laissé s'échapper quelques dizaines de litre d'eau tritiée.

Il a été réparé, les autres joints interbâtiment du site EDF sont en train d'être inspectés dit l'exploitant. Il répète que cette fuite n'a pas pollué la nappe phréatique et assure que les eaux sous la centrale ont retrouvé un taux de tritium habituel. Il oscille autour de 30 becquerels par litre. La CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité) souligne que le taux de tritium que l'on trouve naturellement dans l'environnement est de 2 becquerels par litre maximum.

<https://www.francebleu.fr/infos/nucleaire/fuite-de-tritium-sous-la-centrale-du-tricastin-l-origine-du-probleme-certainement-identifiee-1106816>

Fuite de tritium au Tricastin : l'ASN va demander une contre-expertise

Publié le 06.11.2013, 18h26

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) va demander mercredi une contre-expertise indépendante de la contamination des eaux souterraines après une fuite de tritium à la centrale de Tricastin (Drôme), a indiqué l'organisation environnementale Next Up.

Next up, qui réclame cette contre-expertise, avait assigné mercredi en référé devant le TGI de Valence le directeur de l'ASN, Matthieu Mangion, pour qu'il l'informe des conclusions d'EDF sur les fuites de tritium constatés sous la centrale de Tricastin.

Next Up a précisé avoir obtenu dès lundi de l'ASN un dossier de 68 pages, accompagné d'un rapport d'expertise, "apportant une vision claire sur l'état de la situation actuelle à la centrale de Tricastin, ainsi que sur la compréhension des événements en cours par rapport à la réalité structurelle des installations nucléaires".

L'organisation a ajouté que M. Mangion "s'est engagé à demander ce jour (mercredi) à la Cligeet", commission locale regroupant des services de l'Etat, des élus, l'ASN et les exploitants nucléaires, "l'accord pour la réalisation immédiate de cette expertise, pour apaiser les légitimes inquiétudes par rapport aux anomalies actuelles" à Tricastin.

"Depuis début juin 2013 sont constatées des fuites radioactives de radioéléments", sous les réacteurs, "dont à ce jour ont été déclarés seulement du tritium notamment sous les bâtiments réacteurs n°2 et n°3", selon l'organisation.

Le tritium est l'un des principaux radionucléides émis par les réacteurs nucléaires et les installations de traitement du combustible nucléaire usé. Pour empêcher une pollution de la nappe phréatique, EDF a installé d'urgence des pompes qui aspirent quotidiennement 150 m3 d'eau radioactive, stockée dans des réservoirs, contrôlée, puis rejetée dans le Rhône "dans le respect des réglementations", selon l'exploitant.

Le 12 septembre, l'ASN avait prescrit à EDF une surveillance renforcée des eaux souterraines du site et qu'elle détermine les équipements à l'origine de la présence anormale de tritium sous la centrale, afin de les remettre "au plus vite" en conformité.

"Presque deux mois après cette décision, il est constaté que l'ASN ne peut apporter de réponses (...) car l'exploitant est dans l'impossibilité de les fournir", a déploré Next Up. Elle réclame que "la décision de l'ASN soit respectée par l'exploitant même si cela nécessite un arrêt immédiat des réacteurs de la centrale".

<https://www.leparisien.fr/lyon-69000/fuite-de-tritium-au-tricastin-l-asn-va-demander-une-contre-expertise-06-11-2013-3292407.php>

Tricastin : du tritium dans la nappe phréatique mais à des taux extrêmement bas, pas dangereux

Jeudi 31 octobre 2013 à 10h54

Du tritium se trouve bien dans la nappe phréatique, près du site du Tricastin. Mais les taux d'élément radioactif sont à peine supérieurs à ceux qu'on trouve habituellement dans la nature. On ne peut donc pas parler de danger selon la CRIIRAD.

EDF cherche toujours les causes de la fuite de tritium sous la centrale du Tricastin. Une présence anormale de cet élément radioactif dans les eaux souterraines a été détectée cet été. Depuis, des analyses indépendantes ont été faites pour voir si la nappe phréatique avait été contaminée.

EDF et l'Autorité de Sûreté nucléaire ont toujours assuré que la nappe n'avait pas été touchée. "La fuite de tritium est contenue dans l'enceinte géotechnique", disent-ils. Ce sont des parois en béton de 12 mètres construites sous terre pour enfermer la partie de nappe qui se trouve sous les réacteurs. C'est dans ces eaux qu'ont été repérés des taux anormaux de tritium dès début juillet. Mais rien d'anormal dans la nappe répètent EDF et l'ASN.

Contre-analyse de la CRIIRAD

Mais d'autres analyses ont été menées par un laboratoire indépendant : l'association écologiste Next up s'est inquiétée du sort d'une famille qui habite Lapalud, tout près du site du Tricastin, et qui n'est pas raccordée au réseau d'eau potable. Elle boit l'eau d'un forage. Un échantillon a été analysé par le laboratoire de la CRIIRAD (commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité), et le résultat est positif. Il y a donc du tritium dans la nappe.

Taux infimes de tritium

Simplement, les taux de tritium présents dans la nappe sont infimes. Naturellement, dans l'environnement, dans l'eau de pluie par exemple, il y a moins de 2 becquerels de tritium par litre. Dans les eaux polluées sous les bâtiments réacteurs, on oscille en ce moment autour de 150 becquerels. Et dans l'eau du forage de la famille, la CRIIRAD a mesuré 4 becquerels.

En clair, ce tritium n'est pas dangereux. La réglementation française considère comme potable de l'eau qui contient jusqu'à 10.000 becquerels par litre. On est bien en dessous de ce seuil. Mais la CRIIRAD estime que les riverains devraient quand même être informés de cette anomalie, d'autant qu'il y a une femme enceinte dans cette famille.

Origine indéterminée

A priori, ce taux un tout petit peu plus élevé de tritium ne vient pas de la fuite de cet été sous la centrale, explique la CRIIRAD. Déjà parce que la nappe phréatique ne s'écoule pas dans le sens, de la centrale vers Lapalud. Et puis elle s'écoule très lentement. Il faudrait donc plus de temps pour que du tritium repéré sous les bâtiments réacteurs fasse son chemin jusqu'au forage de la famille.

L'explication viendrait plutôt de rejets antérieurs. EDF est autorisé à rejeter une certaine quantité de tritium chaque année sous forme gazeuse. De petites particules peuvent donc retomber au sol et peu à peu s'infiltrer dans la nappe.

<https://www.francebleu.fr/infos/nucleaire/tricastin-fuite-de-tritium-averee-mais-non-dangereuse-978950>

Fuite de tritium au Tricastin : un dysfonctionnement grave et "fréquent sur le parc EDF"

Par L'EXPRESS.fr, publié le 17/09/2013 à 16:16

Alors qu'EDF minimise les conséquences de la fuite d'hydrogène actif à la centrale du Tricastin, pour la commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité, ce type de fuite relève d'un grave dysfonctionnement.

L'accident survenu hier à la centrale du Tricastin (Drôme) pourrait relancer le débat sur la sûreté des

installations nucléaires. Pour la commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad), la fuite de tritium dans une nappe souterraine survenue à la centrale nucléaire du Tricastin, relève d'un "dysfonctionnement grave".

Le tritium est de l'hydrogène radioactif, que les centrales nucléaires produisent en très grandes quantités et dont une partie est rejetée directement dans l'environnement (par voie liquide ou dans l'atmosphère), après contrôle.

Pour le réseau Sortir du nucléaire, EDF fait preuve dans cette affaire d'un "fonctionnement opaque" d'EDF : l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a en effet annoncé lundi sur son site internet avoir demandé à EDF une surveillance renforcée des eaux souterraines de la centrale du Tricastin en raison d'une "présence anormale" de tritium. Le directeur de la centrale EDF du Tricastin, Laurent Delabroy, a expliqué lundi soir que l'incident n'avait "aucun impact sur l'environnement", tandis que l'ASN relevait que les niveaux de tritium observés depuis juillet "ne présentent pas d'enjeu significatif pour la santé et l'environnement".

"Un incident fréquent sur le parc EDF"

Bruno Chareyron, responsable du laboratoire de la Criirad, n'est pas de cet avis : "le fait que du tritium des centrales nucléaires s'échappe dans la nappe est un dysfonctionnement grave, dont l'origine doit être recherchée afin de traiter la fuite. Malheureusement ce type d'incident est fréquent sur le parc EDF".

Il a rappelé un incident similaire survenu en 2004 à la centrale de Cruas-Meysses (Ardèche) : "la Criirad avait dénoncé le fait que non seulement la centrale contaminait la nappe par du tritium, mais qu'en plus cette eau contaminée était bue par les travailleurs", a-t-il dit à l'AFP. Une étude réalisée par l'association indépendante en 2007 avait aussi montré que les plantes aquatiques prélevées en aval du Tricastin "présentaient une accumulation de tritium organiquement lié" plus forte que les autres échantillons collectés dans le Rhône depuis Genève. De son côté, Sortir du nucléaire Drôme-Ardèche exige d'EDF "des réponses claires et publiques sur les causes spectaculaires (40 fois) du taux de tritium sous la centrale du Tricastin".

EDF avait expliqué lundi soir que cette présence anormale de tritium avait été relevée uniquement dans "l'enceinte géotechnique" de la centrale. Cette enceinte, matérialisée par une paroi verticale en béton de 60 cm d'épaisseur et de 12 mètres de profondeur sous les réacteurs, emprisonne l'eau souterraine et l'empêche de contaminer les nappes phréatiques environnantes, selon EDF.

https://www.lexpress.fr/actualite/fuite-de-tritium-au-tricastin-un-dysfonctionnement-grave-et-frequent-sur-le-parc-edf_1282573.html

Ce que dit l'ASN :

L'ASN prescrit à EDF des mesures pour déterminer les équipements qui sont à l'origine d'une présence anormale de tritium dans les eaux souterraines de la centrale nucléaire du Tricastin

Paris, le 16 Septembre 2013

Le 6 août 2013, EDF a déclaré à l'ASN une évolution anormale de l'activité volumique en tritium mesurée dans un piézomètre [1] situé entre les îlots nucléaires des réacteurs n° 2 et n° 3 de la centrale nucléaire du Tricastin.

L'ASN a mené le 28 août 2013 une inspection sur le site du Tricastin, qui a permis de confirmer la présence anormale de tritium dans les eaux souterraines à l'intérieur de l'enceinte géotechnique en béton de la centrale, construite dans le sous-sol du site. Les eaux souterraines à l'intérieur de

l'enceinte géotechnique sont régulièrement pompées par EDF de sorte que leur niveau reste inférieur à celui de la nappe phréatique environnante afin de protéger celle-ci.

Les inspecteurs de l'ASN ont constaté qu'EDF avait procédé à plusieurs mesures dans les eaux souterraines de la centrale, qui ont indiqué la présence d'un volume anormal de tritium ; les inspecteurs de l'ASN ont également constaté que les équipements à l'origine de cet écart ne sont à ce jour pas connus d'EDF.

Dans ce contexte, le 12 septembre 2013, l'ASN a prescrit à EDF, par la décision n°2013-DC-0371, de procéder à une surveillance renforcée des eaux souterraines du site et de déterminer les équipements à l'origine de la présence anormale de tritium dans les eaux souterraines situées sous la centrale nucléaire du Tricastin, afin de remettre au plus vite ces équipements en conformité.

Les inspecteurs de l'ASN ont constaté que les niveaux d'activité observés depuis le mois de juillet 2013 ne présentent pas d'enjeu significatif pour la santé et l'environnement.

Les centrales à eau pressurisée exploitées par EDF produisent du tritium, un isotope de l'hydrogène, par activation de certains éléments présents dans le circuit primaire mais également lors de la réaction nucléaire qui se produit à l'intérieur des éléments de combustible.

Pour en savoir plus :

Consulter [la décision de l'ASN n° 2013-DC-0371 du 12 septembre 2013](#)

[1] Les piézomètres sont des tubes qui permettent depuis la surface d'accéder à l'eau d'une nappe phréatique et d'en mesurer la qualité physico-chimique ou biologique.

<https://www.asn.fr/L-ASN/ASN-en-region/Division-de-Lyon/Actualites-de-votre-region/Presence-anormale-de-tritium-centrale-nucleaire-du-Tricastin>